

### Conseil de l'IUT du 7 décembre 2023

Le jeudi 7 décembre 2023, à 17h, le conseil de l'IUT s'est déroulé dans la salle du conseil, sur convocation de M. Vins, Président du conseil de l'IUT.

Présences :

Membres ayant voix délibérative :

Mme Gondy	Représentant CA Valenciennes Métropole	E	Mme Hermend	Usager des Tertiales	P
M. Castiglione	Représentant CA Porte du Hainaut	E	M. Candini	Usager des Tertiales	P
M. Tranoy	Représentant CA de Cambrai	E	Mme Kaszynski	Usager des Tertiales	E
M. Decagny	Représentant CA Val de Sambre	E	vacant	Représentant Syndicat	
M. Tison	Représentant Syndicat FO	E	M. Dogheche	Professeur des Universités	E
M. Bieri	Représentant Syndicat CFE/CGC	P	M. Tricoteaux	Professeur des Universités	E
M. Plantain	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	M. Vermeiren	Professeur des Universités	E
M. Vins Président du Conseil	Représentant MEDEF Sambre Avesnois	P	M. Abba	Enseignant Chercheur	P
M. Gros	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	Mme Corioland	Enseignant Chercheur	P
M. Handtschoewercker	Représentant CCI de Valenciennes	E	M. Enjalbert	Enseignant Chercheur	P
M. Méjean	Responsable Développement RH Toyota	E	M. Ciry	Autre Enseignant	P
M. Dessars	Président Sambre Agriculture	E	M. Delporte	Autre Enseignant	E
M. Decobecq	Directeur Général Mutuelles JUST	E	Mme Dussart	Autre Enseignant	P
Mme Riff	Responsable Communication PANDROL	P	M. Devienne	Autre Enseignant	P
Mme Ouchen	DRH SASA Demarle	E	Mme Pluvinage	Autre Enseignant	E
Mme Tchou d'Ettore P	Usager Mont Houy	P	Mme Bauduin	Chargé d'Enseignement	E
M. Lefebvre	Usager Mont Houy	P	M. Brevalle	Chargé d'Enseignement	E
Mme Tchou d'Ettore C	Usager Mont Houy	P	M. Avelin	Non Enseignant	E
Mme Saquet	Usager Cambrai - Maubeuge	P	Mme Brisé	Non Enseignant	P
M. Allix	Usager Cambrai - Maubeuge	P	Mme Duarte	Non Enseignant	P

P présent / E excusé

### 7 pouvoirs

Membres de droit et invités :

M. Artiba	Président de l'UPHF	E	M. Roland	Chargé de mission DDRS	P
M. Dulion	DGS de l'UPHF	E	Mme Régnier	Chargée de mission DDRS	E
Mme Massa-Turpin	Directrice de l'IUT	P	M. Petit	Directeur du RECA	E
M. Polet	Directeur adjoint de l'IUT	P	M. Corlay	Chef de département GEII	P
M. Houvenaghel	Responsable administratif de l'IUT	P	Mme Nivot	Chef de département MP	P
M. Barbier	Vice-Président de la CoFVU	E	M. Marechal	Chef de département GIM	E
M. Costermans	Chargé de mission des outils de rec et d'ori	E	M. Vion	Chef de département INFO	E
M. Gouy	Chargé de mission Pédagogies & Formations	E	M. Lezzani	Chef de département GMP	P
Mme Marescot	Chargée de mission Pédagogies & Formations	E	Mme Bougenies	Chef de département TC V	E
M. Taleb-Ahmed	Chargé de mission RI	E	Mme Maniez		P

Le quorum étant atteint, Madame Isabelle Massa-Turpin ouvre la séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 28 septembre 2023 ;
- Installation des représentants des usagers ;
- Avis sur la nomination du chef de département Techniques de Commercialisation Valenciennes ;
- Présentation du budget 2024 ;
- Nouveaux outils de communication de l'IUT ;
- Questions diverses.

- Tout d'abord, Isabelle Massa-Turpin a une pensée pour Lucas NICOLAS, étudiant en BUT3 TC V, qui est décédé le 17 novembre lors d'un accident de voiture.

Elle précise que son département va organiser un événement sportif pour lui rendre hommage.

- Isabelle Massa-Turpin évoque ensuite la fuite d'eau chaude dans le bâtiment Eisen due à un problème de climatisation. Cela a engendré des dégâts dans les ateliers GIM-GMP. Il y a donc quelques perturbations pour l'accès aux cours.

- Puis Isabelle Massa-Turpin revient sur les 3 alertes à la bombe qui perturbent notamment les cours. Ces comportements sont très condamnables. Elles précisent que les brigades sont appelées de toute part et que les chiens sont fatigués.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE  
TECHNOLOGIE VALENCIENNES -  
CAMBRAI - MAUBEUGE

Direction

+33 (0)3 27 51 12 52  
iut@uphf.fr

Campus du Mont Houy  
Bâtiment 4 Watteau  
59313 Valenciennes cedex 9  
France  
www.uphf.fr/IUT

1) Approbation du compte rendu du Conseil du 28 septembre 2023  
(document envoyé aux conseillers)

**Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

2) Installation des représentants des usagers

Les élections des représentants des usagers se sont déroulées le 28 novembre 2023.  
Les 8 sièges sont répartis de cette façon :

Sous collège site du Mont Houy -> 3 sièges  
Sous collège site des Tertiales -> 3 sièges  
Sous collège sites de Cambrai et Maubeuge -> 2 sièges

Exceptionnellement assistent ce jour au Conseil les titulaires et les suppléants.  
Les étudiants se présentent.

Isabelle Massa-Turpin les remercie et les félicite. Elle rappelle qu'ils sont des relais, ils assurent le lien entre leurs camarades et la direction.

3) Avis sur la nomination du chef de département Techniques de Commercialisation Valenciennes

Isabelle Massa-Turpin remercie Fanny Bougenies qui assure l'intérim de la chefferie jusqu'au 31 décembre.  
Isabelle Massa-Turpin a reçu une candidature, celle de Bérengère Maniez.

Isabelle Massa-Turpin précise qu'au Conseil des permanents du département TCV, sur 24 votants, Bérengère Maniez a obtenu 23 oui (1 abstention) et qu'au Conseil élargi, sur 29 votants, 28 oui (1 abstention).

Madame Bérengère Maniez présente sa candidature à la chefferie du département Techniques de Commercialisation Valenciennes.

Il est procédé à un vote secret électronique :

Nombre de votants (dont 7 procurations) ...	24
Oui.....	24
Non.....	0
Abstentions.....	0

Un membre souhaite avoir des précisions concernant le réseau des anciens.

**Avis favorable à la majorité pour la nomination de Bérengère Maniez à la chefferie du département Techniques de Commercialisation Valenciennes.**

4) Présentation du budget 2024

Isabelle Massa-Turpin rappelle que le budget prévisionnel est construit sur la base du dialogue de gestion IUT-UPHF d'octobre 2023.

Elle précise le contexte :

- Notre offre de formation est essentiellement composée des BUT.

Nous avons encore la LP Banque portée par le lycée Wallon et la LP ECMN-EL délocalisée au Maroc à l'école EDGE.

- La hausse des prix, des consommables et de l'énergie + la dévolution du patrimoine qui nécessite de participer à un tronçon commun pour une enveloppe travaux.

- La modification de la récolte de la taxe d'apprentissage avec la plateforme *Soltéa* \*.

Cette plateforme a rencontré de nombreux problèmes techniques. Les établissements n'ont pas de visibilité. Les entreprises ont des difficultés pour déposer la taxe. La plateforme va donc être supprimée.

Cependant le bilan est positif. Les sommes fléchées IUT représentent 130 000€.

A cela s'ajoute : - la partie non fléchée envoyée à l'UPHF ;

- l'argent perçu non attribué à un établissement en particulier.

2 critères sont retenus pour ce dernier versement ; la proximité géographique et les formations des métiers en tension.

Nos ressources propres concernent principalement la formation par apprentissage (effectifs stables) mais aussi les divers appels à projets.

Isabelle Massa-Turpin rappelle que le projet Electro'Mob (qui nous engage sur 4 ans) nous a permis d'obtenir 189 000€ en 2024.

Stephan Houvenaghel, le Responsable Administratif de l'IUT, intervient pour nous présenter le budget en détail.

Isabelle Massa-Turpin revient sur les subventions accordées aux différents corps :

1000€ par corps par année civile + un budget spécifique de 10 000€ sur appel à projet. Soit au total 18 000€.

**Le budget est approuvé à l'unanimité.**

#### 5) Nouveaux outils de communication de l'IUT

Hélène Turpin, la chargée de communication de l'IUT, présente le nouvel outil qui permet de faire des visites virtuelles des sites et plateformes technologiques de l'IUT. Elle remercie la DNUM pour son aide.

#### 6) Questions diverses

Un représentant des étudiants demande des précisions sur la durée de son mandat.

Philippe Polet précise que le mandat est de 2 ans. Il apporte des indications complémentaires concernant le rôle des titulaires et des suppléants.

Les prochains Conseil de l'IUT se dérouleront le 28/03/2024, sur le site de Cambrai, et le 13/06/2024.

Philippe Polet annonce qu'à l'ordre du jour du Conseil du 13/06/2024 il y aura notamment l'approbation du Règlement du Contrôle des Connaissances et des Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences.

Mme Massa-Turpin clôt la séance.

*Soltéa \* Nous avons appris a posteriori que Soltéa nous accompagnera toujours pour les années à venir.  
La plateforme ne sera juste pas capable de gérer les formulaires de demandes d'habilitation pour l'exercice 2024.  
Il y a eu une erreur de communication de la préfecture.*

Valenciennes, le 7 décembre 2023

  
Isabelle Massa-Turpin